Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250324-D_2025019-DE

Bassussarry Ongi Etorri

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

ANNEE 2025

SEANCE PUBLIQUE
DU 24 MARS 2025

Délibération n°

2025019

Date de convocation : 20/03/2025

Date d'affichage :

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	18
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	20

Vote : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 mars 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mme Emmanuelle DALLET, Mme Céline FAYS (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Nathalie HARAN, M. Frédéric ETCHEGARAY.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

OJ n°5.1 : Affectation des résultats de l'exercice 2024
Budget annexe du Lotissement du Golf

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Pour mémoire :

Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	- 20 361.74
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (N-1)	575 222.58

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2024 :

Solde d'exécution de l'exercice 2024	- **800.21**
Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	- 20 361.74
Solde d'exécution cumulé	- **21 161.95**

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250324-D_2025019-DE

Restes à réaliser au 31/12/2024 :

Dépenses d'investissement	-
Recettes d'investissement	-
Solde des RAR	-

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2024 :

Rappel solde d'exécution cumulé	- 21 161.95
Rappel solde RAR	-
Besoin de financement	**- 21 161.95**

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat exercice 2024	**207 534.35**
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	575 222.58
Total à affecter	**782 756.93**

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe du lotissement du Golf, comme indiqué ci-dessous :

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement en investissement :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	**21 161.95**
Affectation du solde disponible à la ligne R002	**761 594.98**

Fait à Bassussarry, le 24 mars 2025.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

MAIRIE DE BASSUSSARRY R.F 64200